

<b>DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2024</b>	
Date d'affichage et de convocation 19 septembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puiseux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 19 Votants : 20	<b>Étaient présents:</b> Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Christine MAHE, Martine POUILLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Kadidiatou DIEBKILE, Elodie SIMONE, Estelle BOCKEL, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER.  <b>Pouvoirs:</b> Francis KLEIJN à Flavien PARISI.  <b>Absents:</b> Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI, Catherine GASTAN-KLUG et Antoine CALDICOTE.  Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Christine MAHE

**2024/035 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN ASCENSEUR AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire expose que la commune va réaliser des travaux de construction d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol afin de permettre la mise en accessibilité de l'équipement.

Les travaux à réaliser se décomposent en 5 lots (Lot 1 Fondations spéciales-Micropieux, Lot 2 Démolition-Gros œuvre-VRD-Ravalement, Lot 3 Ascenseur, Lot 4 Peinture –sol souple-finitions et Lot 5 Electricité) pour un montant total de 141 168,97€ HT.

Afin de financer ces travaux, la commune a la possibilité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental d'un montant total de 35 292,24€ HT correspondant à 25% du coût total des travaux dans le cadre du dispositif « Rénovation Restructuration écoles et groupes scolaires » du guide des subventions du Conseil Départemental du Val d'Oise.

<b>Désignation de l'opération : Travaux de construction d'un ascenseur au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol</b>		
	Montant en Euros HT	%
Fonds propres :	52 938,36	37,5
Subvention CD 95 Rénovation Restructuration écoles et groupes scolaires:	35 292,24	25
Autres subventions publiques : DETR	52 938,36	37,5
TOTAL :	141 168,97	100%

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise d'un montant de 35 292,24 € hors taxes dans le cadre du


Accusé de réception en préfecture  
095-219505096-20240925-2024-035-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2024  
Date de réception préfecture : 26/09/2024

dispositif « Rénovation Restructuration écoles et groupes scolaires » du guide des subventions  
du Conseil Départemental du Val d'Oise

- **DIT** que la commune financera la différence entre le montant de la subvention allouée et le  
montant total des travaux

Le Secrétaire,

Christine MAHE



Le Maire,

Mes MURRU

Fait et délibéré le 25/09/2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la

Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre.

Le Maire certifie exécutoire la présente,  
transmise en sous-préfecture de Sarcelles